



ALMA

Lutte contre la maltraitance des personnes âgées et/ou des Personnes Handicapées :

- Écoute téléphonique des plaignants.
- Assure le suivi des appels et demandes d'aides et de conseils.
- Constitution de dossiers et transmission aux personnes ressources pour avis.

Permanence téléphonique 24h/24.

Pour les Vosges : 03 29 31 17 01

Accueil le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h

Une écoute sans jugement :

Les écoutants recueillent la parole de l'appelant, sans jugement, en toute neutralité. L'anonymat peut être préservé, si la personne le souhaite.

Une analyse :

En posant des questions sur le contexte (interventions de professionnels, avis du médecin traitant, existence d'aides financières...), les personnes concernées, l'historique de la situation, les écoutants aident l'appelant à voir la situation et de ses enjeux de manière plus claire, sans dramatiser ni minimiser les faits.

Une information :

L'écoutant va expliquer les suites qui peuvent être données à l'appel et le rôle des partenaires de terrain pour le suivi du dossier.

Ou

ALMA ou Allo Maltraitance est une fédération fondée par le professeur Robert Hugonot. Il s'agit d'un réseau de proximité qui tend à apporter une solution lors des cas de maltraitance. Il a été décidé à la fin de l'année 1994 de mettre en place un réseau national d'écoute pour répondre au problème de la maltraitance des personnes âgées et favoriser la bientraitance. Cette décision a été prise après l'abandon de plusieurs expériences moins convaincantes.

Cette orientation semblait apporter une réponse satisfaisante aux constatations qui avaient été faites :

la maltraitance des personnes âgées existe, mais elle reste secrète, tabou et invisible, elle se développe tant en famille qu'en institution,

les victimes se plaignent rarement elles-mêmes,
seule une action de proximité permet d'étudier et de résoudre les problèmes posés.

Le réseau ALMA s'est alors progressivement mis en place. Son fonctionnement se base sur du bénévolat. Il fait appel à des étudiants et des actifs, mais principalement des retraités formés à l'écoute et aux différents aspects de la maltraitance des personnes âgées. Ce choix d'employer des bénévoles s'est imposé à la fois en raison du manque de moyens financiers et d'une volonté d'amener les retraités eux-mêmes à mieux prendre conscience des risques de maltraitance liés au grand âge.

Les objectifs de l'ALMA sont :

- Création d'un centre d'écoute
- Formation des écoutants et référents
- Constitution d'un comité technique de pilotage, groupement de professionnels
- Sensibilisation, formation des personnels tant à domicile qu'en institution
- Diffusion de la connaissance
- Réflexion sur les moyens de prévention de la maltraitance sous toutes ses formes.

Pour ce faire, l'ALMA s'est doté d'une charte éthique passant par une écoute de qualité et une attitude impartiale. L'information doit se faire dans le respect de la confidentialité et de la vie privée de la personne maltraitée. L'utilisation des informations se fait après concertation dans l'intérêt de la personne maltraitée. Une réflexion interdisciplinaire doit précéder toute action qui sera adaptée à la situation signalée.

Les règles d'or d'ALMA :

- Evaluer le danger
- Maintenir les liens avec la personne âgée maltraitée, aidée
- Maintenir les liens avec l'aidant maltraitant
- S'informer et partager craintes et soupçon
- Réfléchir en équipe pluridisciplinaire
- Prendre le temps
- Ne pas agir seul(e)